



## ACTUALITÉS

Élections  
départementales  
et régionales

## VIVRE SA VILLE

Le budget  
municipal  
2021

## SORTIR

Les associations  
ne baissent pas  
les bras !

# Édito

En ce printemps encore marqué par la crise sanitaire, nous ne baissons pas les bras et nous nous projetons vers l'avenir ! Après des mois de travail conjoint entre élus et services municipaux, vous trouverez encarté dans ce Mag notre projet décliné sur les années 2021 à 2026. Et dans les pages à suivre vous découvrirez comment ce projet se traduira en chiffres pour cette première année. Ambitieux mais raisonnés en raison des circonstances, nous tenons à construire le futur en préservant le présent.

Ce Mag vous présente aussi différents projets que je suis très fier de voir émerger, car ils sont le fruit d'échanges et de partenariats construits sur le long terme. Le déploiement de la fibre, le partenariat autour de la plantation de vignes, ou encore le feu vert de l'Agence Régionale de Santé pour un projet d'EHPAD centralisé à Mazé-Milon sont autant de signaux positifs : notre commune évolue, se transforme, pour le bien de toutes et tous.

Ne nous manquent plus désormais que ces moments de convivialité auxquels nous sommes si attachés et qui font notre plaisir de vivre dans une ville à taille humaine. Les services et les élus continuent de prévoir des événements, des rencontres, en espérant à chaque fois qu'ils pourront se tenir et accueillir tous les publics avides de ces retrouvailles !

En attendant ces moments, je vous invite une nouvelle fois à prendre soin de vous et des autres, en respectant au mieux les gestes barrières.

À l'heure où nous envoyons ce Mag à l'impression, nous apprenons qu'un nouveau confinement national s'appliquera jusqu'à début mai. Je tiens à vous souhaiter force et courage et à vous inviter à tenir bon, tous ensemble.

Christophe Pot  
Maire de Mazé-Milon



# Sommaire

## Actualités

Élections départementales et régionales, recensement à 16 ans, Services périscolaires 2021/2022  
Mission locale angevine

3

## Vivre sa ville

Un budget 2021 ambitieux et raisonné,  
3 questions à Vincent Gaboriau

4-5

## Entreprendre

Bientôt une aire de camping-car, Rebondir

6-7

## En chantier

Questions pratiques sur le déploiement de la fibre,  
Sécurité routière

8

## Bien vieillir

Projet d'EHPAD,  
Du nouveau à la résidence Hestia

9

## Grandir

Des nouvelles de l'accueil de loisirs, École Ste-Marie,  
Recette du gâteau au maïs

10

## Se mettre au vert

Nature et ville : une affaire de compromis...

11

## Sortir et Bouger

Mon jardin, ma ville, projet de vignes, infos assos, infos La Bulle

12-13-14

## Retour en images

15

## Agenda

16

## État civil

### À MAZÉ

#### Naissances

Adèle Duchêne, Gabriel Carroux

#### Décès

Jeanne Hamard, Magali Doiteau,  
Henri Héreau, Dominique Portais,  
Claude Moy, Véronique Billes

**Tirage** 2550 exemplaires

**Rédacteur en chef** Christophe Pot, Maire

**Responsable de la publication** Nicolas Thomas, adjoint à la communication

**Rédaction et visuels** service communication, comité de rédaction et associations

**Visuel de couverture** Freepik

**Illustrations et strip** Tehem

**Conception et mise en page** www.lepoder-graphic.com - 02 41 72 08 89

**Impression** encres végétales et papier PEFC Imprimerie Setig

**Dépôt légal** janvier 2017

**ISSN** 2552-3112

**Prochaine parution le 11 juin 2021**

Date-limite pour la réservation d'espace pour un article : 26 avril 2021

Date-limite pour l'envoi de l'article une fois l'espace réservé : 10 mai 2021

# ACTUALITÉS

## Élections régionales et départementales

Ces élections auront lieu les dimanches 13 et 20 juin, à la salle des Loisirs pour Mazé, et à la salle Bellevue pour Fontaine-Milon.

### Avant le scrutin

- Vérifiez que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)
- Si vous n'êtes pas inscrit et souhaitez le faire, vous avez jusqu'au 7 mai pour le faire auprès de la mairie.

### Vote par procuration

- Vous pouvez donner procuration à tout électeur inscrit sur les listes électorales de votre commune. Nouveauté de cette année, un mandataire peut disposer de deux procurations au lieu d'une jusqu'à présent.
- La démarche pour voter par procuration se fait auprès des commissariats, gendarmeries et tribunaux du lieu de résidence ou de travail. Il est fortement recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour faire établir votre procuration, afin de prendre en compte les délais d'acheminement vers la mairie du lieu de vote.

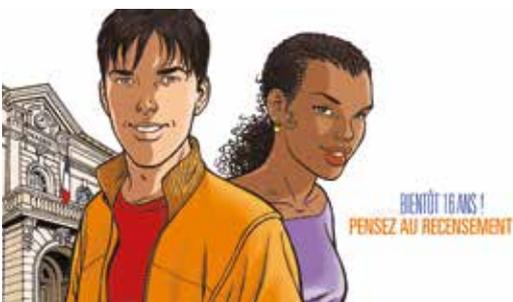
### Le jour du scrutin

- Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Le numéro de votre bureau de vote figure sur votre carte d'électeur.
- Munissez-vous d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur. Si vous avez égaré cette dernière, cela ne vous empêchera pas de voter. Présentez-vous simplement à l'accueil à l'entrée de la salle où se déroule le scrutin :
- Pensez à vous munir de votre propre stylo pour émarger.
- Du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition des électeurs qui n'en auraient pas.



Renseignements :  
02 41 80 60 19  
[info@maze-milon.fr](mailto:info@maze-milon.fr)

## Le recensement citoyen à 16 ans, une obligation



Cette démarche est obligatoire, et doit être réalisée auprès de la mairie ou en ligne dans les 3 mois suivant le 16<sup>e</sup> anniversaire.

- Son recensement fait, le jeune reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au permis de conduire et au baccalauréat avant 18 ans, notamment).
- Les documents nécessaires pour le recensement en ligne comme en mairie sont :
  - une pièce d'identité en cours de validité,
  - le livret de famille.

## Moins de 25 ans ? Passez en mode avenir !



Les conseillers des missions locales à votre disposition ! Le dispositif #1jeune1solution accompagne tous les jeunes dans leurs parcours professionnels.

### Pour en savoir plus, contactez la MLA :

Antenne Beaufort en Anjou  
Laure GERMAIN - 02 41 57 44 78  
06 71 01 17 48 /  
[lgermain@mla49.fr](mailto:lgermain@mla49.fr)  
Espace social communautaire  
2 rue de Lorraine – Beaufort en Vallée  
49250 BEAUFORT EN ANJOU

Et n'hésitez pas à vous rendre sur la plateforme : [www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)

## Inscriptions écoles et services périscolaires 2021-2022

### Pour les écoles publiques

Pour une 1<sup>re</sup> inscription dans les écoles publiques de la commune, prenez contact avec la mairie pour une pré-inscription. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice de l'établissement concerné.

### Pour les services périscolaires

La période d'inscription pour la rentrée de septembre 2021 débutera le 1<sup>er</sup> juin et se terminera le 30 juin. Cette inscription administrative à l'année concerne la restauration scolaire, l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire, et se fait via votre Espace Familles :

[www.espace-citoyens.net/maze-milon](http://www.espace-citoyens.net/maze-milon)

Pour une 1<sup>re</sup> inscription, contactez la mairie au 02 41 80 60 19.

### Plus d'informations sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>  
auprès de la mairie au 02 41 80 60 19

Le fonctionnement  
5 900 000 €

Un fonctionnement maîtrisé, clé de la réussite pour pouvoir investir

Le budget 2021  
9 600 000 €

Un budget maintenu, malgré la crise sanitaire

### Un soutien à la vie associative

- Près de 40 000 € de subventions versées aux associations du territoire.
- Une attention particulière portée aux situations des acteurs associatifs en cette période de crise (des soutiens ponctuels, matériels, administratifs ou financiers pourront être envisagés au cas par cas en 2021).

### Une fiscalité qui n'augmente pas

- **Stabilité des taux d'imposition :**  
Taxe foncière propriétés bâties  
29,39 %

Taxe foncière propriétés non bâties  
51,84 %



3 questions à...

1 *Pouvez-vous nous présenter votre rôle d'adjoint aux ressources ?*

Il s'agit d'une mission transversale autour de deux grands domaines : les finances et les ressources humaines. Son objectif est de permettre la mise en œuvre des actions décidées par la collectivité : aucun projet, aucune action ne peut voir le jour sans moyens financiers et sans l'action des agents de la collectivité. Mon rôle et celui des autres membres de la commission des ressources humaines et financières est de tout mettre en œuvre pour pouvoir réaliser ces projets tout en les hiérarchisant.

*Vincent Gaboriau,  
adjoint aux ressources humaines et financières et à la vie économique*

2 *Quels sont les principaux enjeux de ce mandat dans ce domaine ?*

La nouvelle équipe municipale élue en 2020 a défini un programme de mandat et a listé les investissements envisagés. L'enjeu est désormais de hiérarchiser tous ces projets dans le temps en fonction de nos capacités financières et des moyens humains et matériels nécessaires. Nous travaillons donc à l'élaboration de ce Plan Pluriannuel d'Investissements qui va constituer notre « feuille de route » pour les six prochaines années. Nous sommes attentifs aux indicateurs financiers de la collectivité et à leur évolution (capacité d'auto-financement, faible endettement, maîtrise des charges de fonctionnement, trésorerie...).

Avec les membres de la commission, nous poursuivons notre politique d'optimisation et de rationalisation des dépenses. Parallèlement, nous souhaitons poursuivre toutes les actions pour le « bien vivre à Mazé-Milon ».

# onné mais ambitieux



L'investissement  
**3 700 000 €**

## Une première année de mandat ambitieuse en termes d'investissement

Avec peu d'emprunts contractés lors du précédent mandat, la commune dispose d'une capacité d'endettement importante sur le mandat à venir.

### Des investissements récurrents pour l'entretien des voiries, bâtiments, espaces publics

- Cap fixé à 500 000 € par an pour ces dépenses renouvelées.

**Un autofinancement important** (de l'ordre de 20 %) et un appel à l'emprunt d'environ 1 500 000 €

### Des opérations importantes déjà lancées dont :

- **Le centre technique municipal :**  
1 100 000 € HT  
(subventions attendues – 500 000 €)
- **La mise en conformité de la Mairie :**  
550 000 € HT  
(subventions attendues – 75 000 €)
- **La nouvelle salle de sport :**  
850 000 € HT en 2021 pour un montant total de 4 675 000 €  
(subventions demandées – 1 150 000 €)
- **Opération d'habitat :**  
90 000 € HT

Ce budget 2021

donne le tempo des investissements à venir sur ce mandat.

Dans le projet de mandat ci-joint, vous découvrirez ainsi toutes les projections de l'équipe municipale pour la période 2021/2026.

Avez-vous un ou des lieux coups de cœur sur la commune ?

3

J'en citerais trois avec trois ambiances très différentes : les bords de l'Authion avec ses sentiers pour les randonneurs et les joggeurs, avec l'espace de l'ancien camping que nous souhaitons faire revivre en y installant une aire de camping-cars. Je citerais ensuite l'espace public qui a été aménagé près du lavoir à Fontaine-Milon et son espace pour les enfants. Enfin, j'apprécie particulièrement le centre de Mazé le dimanche matin avec le marché : lieu d'échanges et de rencontres.



# EN CHANTIER

## La fibre optique arrive à Mazé-Milon !

Le projet 100 % fibre en Anjou est porté par le syndicat Anjou numérique qui a confié le déploiement, l'exploitation et la commercialisation du réseau à Anjou Fibre, dans le cadre d'une délégation de service public. On vous en dit plus sur ce projet ambitieux.

À ce jour 20 % des foyers de la commune peuvent d'ores et déjà souscrire un abonnement fibre. En 2021, le déploiement va être engagé sur toute la commune déléguée de Mazé, afin de construire la quasi-totalité des prises d'ici la fin de l'année (hors problématiques de déploiement, par exemple élagage non réalisé, fourreaux écrasés...). Ces prises construites seront commercialisées au fil de l'eau. Pour Fontaine-Milon, le déploiement commencera en 2022, selon le calendrier établi par Anjou Numérique.

### Souscrire à la fibre, est-ce obligatoire ?

Non, il n'y a aucune obligation. Cela peut se faire à tout moment, dès lors que vous êtes éligible. Votre ligne téléphonique cuivre ne disparaîtra pas dans les prochaines années, vous pouvez conserver une offre ADSL.

### Je veux passer à la fibre, auprès de quel opérateur puis-je souscrire un abonnement ?

Le réseau fibre mis à disposition est compatible avec tous les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI). Cependant, la disponibilité de leurs offres dans la commune dépend de leur politique commerciale. La liste des opérateurs disponibles est indiquée dans l'outil d'éligibilité sur [www.anjou-fibre.fr](http://www.anjou-fibre.fr) lorsque vous renseignez votre adresse. La liste des opérateurs disponibles évolue en temps réel sur le site Anjou Fibre.



Pour plus d'informations vous pouvez consulter les sites internet [www.anjou-fibre.fr](http://www.anjou-fibre.fr) ou [www.anjou-numerique.fr](http://www.anjou-numerique.fr) et envoyer vos questions à [contact@anjou-numerique.fr](mailto:contact@anjou-numerique.fr)

### Comment se déroule le raccordement dans mon logement ?

La fibre optique emprunte le même chemin que le câble téléphonique existant. Si vous habitez un pavillon, la fibre est tirée de la rue, depuis un poteau (en aérien) ou des gaines techniques existantes (en souterrain). Si vous habitez un appartement, la fibre est tirée depuis le palier jusqu'à votre logement.

### J'habite en campagne, puis-je quand même être raccordé ?

Tous les logements et entreprises seront éligibles à la fibre une fois le déploiement achevé, quelle que soit leur localisation. Dans les secteurs ruraux, Anjou Fibre installe la fibre jusqu'à un point de branchement optique, situé plus ou moins loin de votre domicile. Le tronçon restant à déployer le sera au moment de votre souscription à un abonnement fibre.

### Qui dois-je contacter pour être raccordé ?

Une fois que vous aurez souscrit votre offre auprès d'un FAI, vous pourrez convenir avec lui d'un rendez-vous pour qu'un technicien intervienne à votre domicile, en général dans les 2 à 3 semaines. En fonction de la politique du FAI que vous aurez choisi, le raccordement sera réalisé par les équipes Anjou Fibre ou par le FAI lui-même.

### Quel est le coût d'un raccordement ?

Les frais de raccordement sont le plus souvent offerts par votre FAI. Toutefois, dans le domaine privatif, si des travaux sont nécessaires pour raccorder la fibre (fourreau bouché, percement à réaliser par exemple) les coûts sont à la charge du propriétaire.

## La sécurité des piétons : une responsabilité partagée

Le piéton a toujours la priorité sur la chaussée. Même si en théorie, il est l'usager le plus protégé par le code de la route, en pratique il reste très vulnérable par manque de bonnes protections !

### Quelques consignes à avoir toujours à l'esprit et à rappeler régulièrement à vos enfants :

- Calculez bien vos distances aux abords de la chaussée par rapport à la vitesse des usagers motorisés ou non : en croisant un vélo, une poussette, une trottinette, un fauteuil roulant...
- Ne prenez pas de risque inconscient en traversant en diagonale, derrière un autre usager, un véhicule en stationnement ou à l'arrière de votre bus qui redémarre !
- Soyez vigilant à tout instant, un autre usager peut arriver trop vite et ne pas réagir assez tôt. Même si vous, vous l'avez bien entendu, bien vu, ce ne sera pas forcément son cas.
- Écoutez bien les bruits qui vous entourent pour pouvoir anticiper, bien agir ; le port d'écouteurs pour courir avec votre musique préférée n'est pas du tout recommandé.
- Longez toujours la route en privilégiant l'accotement gauche dans votre sens de marche, même sur un trottoir, vous verrez mieux le danger arriver et vous pourrez mieux vous en préserver.
- Signalez-vous par des couleurs vives et portez le gilet rétro-réfléchissant en permanence !



### À savoir

#### l'article R415-11 du code de la route précise :

« Il est obligatoire de céder le passage à un piéton engagé sur la chaussée, même si le feu piéton est rouge ». Pour rappel, ne pas céder le passage à un piéton est une infraction entraînant 135 euros d'amende et 6 points de retrait sur le permis de conduire.

## Bientôt une aire de camping-car à Mazé-Milon

Idéalement située entre Angers et Saumur, et forte d'un patrimoine historique et naturel privilégié, Mazé-Milon constitue un point de passage intéressant pour des touristes. Afin de favoriser cette dynamique, la commune fait le choix de redonner vie à l'ancien terrain de camping de Mazé.

Avec un Château dont le dynamisme n'est plus à prouver et la proximité de la Loire, le cadre de vie local séduit de plus en plus les amateurs d'escapades. C'est pour répondre à leurs besoins qu'est née l'idée d'une aire de camping-car.

Le projet consiste à réaménager l'ancien camping de Mazé aujourd'hui désaffecté, pour en faire une aire automatisée d'une vingtaine d'emplacements. Pour la collectivité, l'engagement se limite à un investissement de départ d'environ 60 000 € puis à la sélection de l'entreprise qui assurera la gestion du site. C'est ensuite celle-ci qui aura en charge le suivi quotidien.

Si tout se déroule comme prévu, cette nouvelle aire pourrait voir le jour dès 2021 (si possible avant l'été) et devrait permettre à terme d'envisager une revalorisation des bords de l'Authion.



## Brèves de Conseil

Conseil municipal  
du 15 février 2021

- **Intercommunalité**
- Anjou Numérique : point sur le déploiement de la fibre

- **Gouvernance**
- Constitution d'une commission accompagnement numérique
- Désignation d'élus pour siéger aux commissions

- **Sports et citoyenneté**
- Validation de l'avant-projet définitif

- **Aménagement du territoire - Affaires foncières**
- Droit de préférence sur une parcelle du bois des Valinières

- **Patrimoine urbain et paysager - Assainissement**
- Avenant à la convention de mandat avec la Communauté de Communes Baugeois Vallée pour des travaux rue Principale

- **Finances – Budget 2021**
- Admission en non-valeur – subvention complémentaire

- **Ressources humaines**
- Effectifs : création de poste aux espaces verts pour un besoin occasionnel

Séance du 29 mars

- **Gouvernance**
- Approbation du projet de mandat – Désignation d'un référent élagage pour Anjou Numérique

- **Intercommunalité**
- Informations diverses et présentation du rapport d'activités Baugeois Vallée

- **Finances**
- Budget 2021

- **Ressources humaines**
- Création d'un demi-poste permanent au service administratif – Tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> avril

Retrouvez l'intégralité des sujets sur notre site internet [www.maze-milon.fr](http://www.maze-milon.fr)

# ENTREPRENDRE

## Rebondir en pleine crise sanitaire : Portraits de quatre créateurs d'entreprise

En cette période de crise sanitaire où la résilience est de mise pour chacun d'entre nous, nous nous sommes arrêtés sur le parcours de quatre nouveaux entrepreneurs mazé-milonnais ayant lancé leur activité dans ce contexte difficile pour de nombreux entrepreneurs, artisans et commerçants. Nous leur avons demandé de nous parler de leur parcours et de l'impact de la crise sanitaire sur celui-ci.

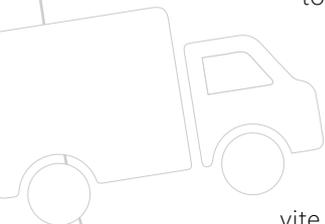


### Wilfried Chabot, professeur de hip hop et aménageur de véhicules

« J'ai été électricien pendant 15 ans chez Thyssen, et je donnais déjà des cours de hip hop en parallèle. J'en ai fait mon activité principale en 2016, après un plan social chez mon employeur. Depuis 2012, j'ai un banc de scie, et je me suis mis à aménager des camions dès cette époque, à

Utilit'R  
Aménagement de véhicules  
Tél. : 06 84 36 59 00  
Mail : moufff@live.fr

la demande. Quand la crise est arrivée, l'activité de danse a bien sûr été touchée de plein fouet : je n'ai plus qu'une heure et demie d'activité par jour, dans des écoles, en ce moment. On ne peut pas vivre de ça... J'ai donc décidé de profiter de tout ce temps libre forcé pour développer davantage l'activité d'aménagement de véhicules, faire du démarchage, communiquer plus. Je me laisse cette année pour évaluer si ça fonctionne assez pour continuer. En tout cas, il était primordial pour moi de rebondir sur une activité pour laquelle j'avais déjà des compétences, et qui me permettrait d'être libre de l'organisation de mon temps, pour laisser de la place à la danse, dont j'espère qu'elle va reprendre au plus vite ! Il faut aussi penser à l'« après », quand, avec l'âge, je ne pourrai plus être professeur de hip hop : me diversifier dès maintenant, c'est aussi pour anticiper sur la suite de ma carrière. »



### Anthony Leroi, plombier chauffagiste

« J'ai commencé mon parcours professionnel par un apprentissage en plomberie chauffage chez un artisan à St-Barthélémy d'Anjou, j'ai par la suite travaillé dans plusieurs agences d'intérim toujours en tant que plombier chauffagiste. J'ai ensuite été pendant 14 ans chez un artisan, mais dans le secteur industriel, où j'ai appris à travailler l'acier et l'inox, sur des chantiers à grande échelle, pour des professionnels. En mars 2020, j'ai quitté l'entreprise pour travailler chez un artisan qui travaille essentiellement avec des particuliers. Les travaux principaux étaient de refaire des salles de bain, la pose de chaudière et pompe à chaleur, remplacement de ballons d'eau chaude, dépannage, ce qui n'avait rien à voir avec mon ancien job ! J'étais surtout dans l'exécution, et le rapport avec la clientèle me manquait, ainsi que les petites entreprises familiales, j'ai alors eu le déclic pour me lancer, monter mon entreprise un projet qui me trottait déjà dans la tête depuis quelques années ! La conjoncture ne m'a pas fait peur mais elle m'a ralenti un peu, surtout au niveau administratif. Le parcours est long mais il en vaut le coup je pense. Rien de plus satisfaisant et gratifiant que de travailler pour soi ! »

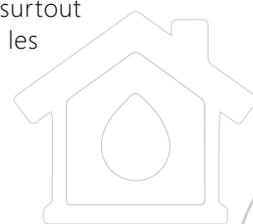
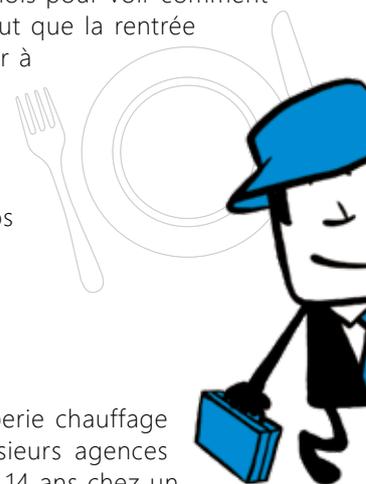
ALPC – Plomberie, chauffage,  
dépannage, débouchage  
Tél. : 06 25 92 12 34  
Mail : alpc@hotmail.com  
1 route du Clos Huchet – Mazé

### Roger Boucherie, société Pic'Asso

« Je suis cuisinier de métier, et j'ai travaillé 27 ans en restauration traditionnelle puis sociale, avant de créer mon entreprise de groupement d'achats pour la restauration sociale, que j'ai dirigée 15 ans. En octobre 2020, j'ai créé Pic'Asso, dont le concept principal est d'aider les associations dans le financement de leurs projets. Il y a aussi un groupement d'achats, ouvert aussi aux comités d'entreprises. À ce moment-là, la crise sanitaire semblait être en train de se résorber, les activités reprenaient progressivement. Hélas, le second confinement est arrivé... Je suis actuellement dans une situation très compliquée, car les associations tournent au ralenti, voire pas du tout. Ayant créé ma société très récemment, je n'ai pas droit aux aides de l'Etat, et je vis donc sur ma trésorerie, ce qui ne peut pas durer éternellement. Je me donne six mois pour voir comment la situation évolue, j'espère surtout que la rentrée de septembre marquera un retour à la normale pour les associations. Qu'elles n'hésitent pas à me contacter, car travailler entre acteurs locaux ne peut être que bénéfique à tous pour relancer nos activités ! »



Pic' Asso  
Tél. : 06 30 57 03 25  
Mail : contact@assopicasso.com  
Site : www.assopicasso.com



## Céline Lenormand, artisan photographe – vidéo – drone

« Je suis photographe de formation et ai travaillé 10 ans dans une agence photo parisienne. En 2017 je me suis mise à mon compte et j'ai monté un studio photo pignon sur rue à Romainville.

À l'arrivée de notre 3<sup>e</sup> enfant nous avons quitté la région parisienne et nous nous sommes installés à Mazé fin 2019. En congé maternité, j'avais prévu de reprendre mon activité photographique courant 2020 avec un nouveau défi, recommencer tout depuis zéro ! Je comptais ouvrir le studio photo en mars 2020. Le premier confinement nous a fait prendre beaucoup de retard dans les travaux, et le studio n'a été prêt qu'en juillet. J'ai dû m'adapter, j'ai fait des séances en extérieur ou de l'immobilier, secteur alors en forte demande d'images. Je comptais beaucoup sur les marchés de Noël pour me faire connaître, mais le 2<sup>e</sup> confinement a eu pour effet l'annulation de nombreux marchés en animations, désastre pour de nombreux artisans qui font une grande partie de leur chiffre d'affaires en décembre. La prospection physique était également compliquée avec les commerces fermés, le port du masque et la distanciation. Comment tisser



Celeste Images  
Studio Celeste Images  
Tél. : 06 26 21 69 36  
Mail : info@celeste-images.com  
Site : www.celeste-images.com



des liens, des partenariats dans ces conditions ? J'ai donc commencé à utiliser davantage les réseaux sociaux et cela porte ses fruits. J'avais prévu 1 an pour reconstruire une clientèle, je pense que cela prendra plutôt 2 ans... Ce n'est pas évident de relancer une activité dans ce contexte mais je ne baisse pas les bras ! »

# BIEN VIEILLIR

## Bientôt un EHPAD de 135 lits à Mazé-Milon

Comme évoqué dernièrement dans la presse, un grand projet est à l'étude pour regrouper à Mazé-Milon les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Mazé et de la Ménittré. L'Agence Régionale de Santé (ARS) vient de donner son feu vert.

C'est un projet de longue haleine, sur lequel travaille l'Établissement de santé Baugeois-Vallée (ESBV). Une réflexion partenariale s'est engagée avec les communes de Mazé-Milon et de La Ménittré depuis le début de ce projet afin d'en faciliter la réussite. L'accord reçu en début d'année sonne le lancement de ce projet d'envergure : l'implantation sur les terrains situés à côté de l'école élémentaire Marcel Pagnol (anciennes serres) d'une résidence de 135 lits. Ce nouvel établissement a pour objectifs de répondre aux besoins grandissants du territoire et d'améliorer les conditions d'accueil des résidents en offrant des meilleures conditions de travail pour les équipes.

Correspondant à un investissement d'environ 20 millions d'euros, le bâtiment pourrait voir le jour à la fin de ce mandat, soit autour de 2026. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce dossier.

### Quelques dates

2021 : finalisation des études techniques

2022 : lancement du concours d'architecte et des marchés.

## Du nouveau à la résidence Hestia

### Une diminution d'environ 2000 € par an pour les résidents

La résidence HESTIA a obtenu dernièrement l'autorisation Services à la Personne du Conseil Départemental permettant de rendre différents services proposés dans la résidence éligibles au crédit ou à une réduction d'impôts. L'impact sera direct pour les résidents qui pourront bénéficier d'une diminution d'environ 2000 € par an, en fonction des services utilisés\* ! Le coût moyen d'accueil des résidents se situe désormais autour de 1500€ par mois\*.

\*(après crédit ou réduction d'impôts)

### Vaccination contre la COVID des résidents et des professionnels

Une campagne de vaccination a été organisée au sein de la résidence avec les médecins et infirmiers de la maison médicale Esculape. Les résidents et les professionnels ont reçu la 1<sup>ère</sup> injection le 9 mars, la seconde le 6 avril. Après une année de vigilance permanente qui nous a permis de ne pas voir l'épidémie entrer au sein de la résidence, la vaccination signe une nouvelle étape de lutte contre la pandémie.

### Des séances de gymnastique pour les résidents en partenariat avec le Groupe Associatif Siel Bleu

Depuis quelques mois, le Groupe Associatif Siel Bleu propose des séances de gymnastique chaque semaine aux résidents. Une bonne participation des résidents, le sourire et la bienveillance de Clément, une amélioration de l'équilibre de chacun sont les garanties de la réussite de ce partenariat.

# GRANDIR



## Tours et enchantements à l'accueil de loisirs !

Les vacances d'hiver ont été mises à profit par l'équipe d'animation pour mettre un peu de rêve dans l'hiver ! Personne ne s'est ennuyé pendant cette pause hivernale : sur le thème Magie et Féerie, les plus grands ont répété des tours de magie, joué en extérieur, réalisé des activités manuelles...

Quant aux petits, ils ont rivalisé d'imagination pour concocter décorations féeriques et autre délicieux gâteau en forme de château !

## Dessert gourmand au restaurant scolaire

Nous continuons notre tour d'horizon des meilleures recettes du confinement 2020 des membres de l'équipe de cuisine. Cette fois-ci, c'est Marie-France qui vous propose sa recette de gâteau au maïs, qu'on peut consommer nature, mais qui est encore meilleur avec des fruits ! Début janvier, les enfants ont eu droit à ce délicieux dessert, réalisé avec des pommes très locales, puisqu'originaires de Beaufort-en-Anjou. Voici la recette :



### Ingrédients pour 6 personnes

- 250 g de farine de maïs
- 150 g de beurre fondu
- 250g de sucre
- 2 à 3 pommes
- 4 œufs
- 1 sachet de levure
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille
- 10 cl de lait

### Recette

- Dans un saladier, mélanger la farine, le beurre fondu et le sucre,
- Ajouter le lait et les œufs et mélanger,
- Ajouter l'extrait de vanille
- Ajouter le sachet de levure,
- Ajouter les fruits et mélanger,
- Verser le contenu dans un moule,
- Cuire à 180° pendant environ 35 minutes.

INFOS ASSOS

## Une année développement durable à l'école Sainte Marie

En octobre lors de l'assemblée générale, le directeur de l'école indiquait aux parents que l'école était inscrite au programme Éco-école qui propose une démarche aux équipes pédagogiques pour déployer efficacement le développement durable de la maternelle au lycée.

L'association des parents d'élèves de l'école (APEL) s'est aussi inscrite dans cette démarche en mettant en place plusieurs opérations de tris et de collectes sur l'année. Tout d'abord, en janvier une collecte de papier en collaboration avec le service déchets de la communauté de communes. Puis, mi-mars, l'association a proposé une collecte de vêtements en partenariat avec une jeune entreprise, Atlantique Solution Valorisation (ASV), basée au cœur des Pays de la Loire et experte dans le domaine de la collecte et de la valorisation des textiles. Ces opérations ont été très bien accueillies par les familles de l'école. Ainsi, la collecte de papier a été une vraie réussite puisqu'en 2 semaines près de 6 tonnes de papiers ont pu être récupérés et la collecte de textiles, dont les chiffres ne sont pas encore connus, en sera probablement de même.

Le directeur et l'APEL en profitent pour remercier les familles de s'être autant engagées dans cette démarche.

Pour la rentrée de septembre 2021, les demandes d'inscriptions sont à faire dès maintenant en téléphonant au 02 41 80 68 70 ou via le site de l'école [saintemarie-maze.fr](http://saintemarie-maze.fr)

# SE METTRE AU VERT

## Ville et nature : une affaire de compromis

Entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible : voilà qui résume les principes de la gestion différenciée des espaces verts. Une gestion qui garantit un développement spontané de certaines zones naturelles tout autant qu'un entretien attentif et régulier d'espaces de circulation et de vie locale fréquentés.



Dans le cadre d'une gestion différenciée, on n'entretient pas de la même manière le cimetière, le Lavoir de Milon ou le Pré de la Cure par exemple. On porte une attention importante à la biodiversité : ainsi, certains espaces naturels sont moins tondus pour préserver l'habitat de la faune, des hôtels à insectes sont mis en place pour réintégrer ces derniers dans des espaces plus entretenus. L'un des enjeux principaux de la gestion différenciée est aussi de préserver les ressources, avec par exemple la plantation de vivaces, le paillage, un arrosage suivi et raisonné... Ce respect de l'environnement se traduit aussi par l'exclusion de tout produit phytosanitaire.

### Quelle démarche aujourd'hui à Mazé-Milon ?

Un nouveau recensement des espaces verts a été effectué dernièrement : ceux-ci sont ensuite classifiés selon leurs

caractéristiques : ces catégories vont de l'espace naturel à l'espace dit de prestige.

Les espaces naturels demandent de la surveillance mais moins d'entretien. L'adoption d'une gestion différenciée a permis de manière générale un gain de temps pour les équipes, mais celles-ci n'avaient pas évolué malgré l'intégration de nouveaux espaces milonnais et de la zone du Plessis. Un recrutement est en cours.

Les pratiques d'entretien évoluent également. Quelques exemples :

- Les cimetières sont désormais enherbés ce qui permet un entretien par débroussaillage et non plus par désherbage manuel. Les équipes sont bien sûr attentives à maintenir ces lieux dans un état digne du respect dû aux défunts et à leurs proches.
- Le Monument aux Morts de Mazé avait été réaménagé avec un gazon qui pousse moins vite et des massifs de vivaces.
- Le désherbage manuel est complété depuis quelques années par un désherbage thermique.

### L'espace public appartient à chacun !

L'espace public constitue notre bien commun. Les équipes communales s'attachent à rendre notre cadre de vie le plus agréable possible, mais il est essentiel que chacun prenne conscience de son propre rôle pour améliorer les choses à son échelle.



# SORTIR

## LE SCIENCE TOUR



Le programme présenté ci-dessous est susceptible d'être modifié ou annulé suite aux annonces présidentielles. Pour connaître les ajustements éventuels, consultez le site [www.maze-milon.fr](http://www.maze-milon.fr)

## Mon jardin, ma ville Rappel de votre rendez-vous nature ce dimanche 11 avril !

Nous l'évoquons dans le dernier Mag et vous le rappelons ici. Le temps fort de printemps Mon jardin, ma ville aura lieu ce dimanche 11 avril, en lien avec le marché de Mazé. Retrouvez le programme complet des animations qui se tiendront de 9h à 13h sur la place de l'Église.

### Cherchez la petite bête ! Science Tour des Petits débrouillards

Avec le Science Tour des Petits Débrouillards, partez à la découverte de la biodiversité en ville puis rejoignez Lysette la fourgonnette pour y analyser ce que vous aurez trouvé à la manière de Fred et Jamy !

#### Ateliers sur inscription

À partir de 7 ans, places limitées  
Renseignements et inscription :  
02 41 80 60 19  
[info@maze-milon.fr](mailto:info@maze-milon.fr)

### Découvrez les acteurs locaux du végétal

Producteur de bulbes, pépiniériste, fabricant de serres, viticulteur (cf. article ci-contre), mais aussi défenseurs des oiseaux ou du jardin au naturel se côtoieront pour votre plus grand plaisir lors de cet événement convivial. Acteurs professionnels et associatifs seront ainsi présents pour vous faire découvrir leurs activités.

Visite du show-room de SVL sur inscriptions :  
par demi-heure, de 9h à 13h.

### Prenez soin de votre espace public !

Souhaitant initier une démarche participative, la commune vous propose de mettre la main à la pâte pour la première fois très concrètement lors de cette matinée. Vous en avez marre de voir des déchets traîner dans les rues ? À vos pinces et vos sacs poubelles ! En groupe, c'est toujours plus sympa ! Et si vous avez des idées pour améliorer l'espace public, déposez-les au stand Mairie.

Renseignements et inscriptions  
sur le stand Mairie lors  
de l'événement

INFOS ASSOS

## Festimaz garde le moral !

À cause d'une année 2020 extrêmement perturbée par la pandémie, toutes nos manifestations ont été annulées les unes après les autres. Notre magnifique soirée cabaret prévue le 23 janvier a dû être annulée également mais nous sommes optimistes pour l'avenir.

Aussi avons-nous programmé différentes soirées à thème (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire) :

- Soirée champêtre : le 29 mai
- Soirée théâtre : le 18 septembre
- Soirée cabaret : le 29 janvier 2022

Sans oublier bien sûr "l'assemblée communale" et "en attendant Noël", animations programmées en collaboration avec la mairie.

On a tous besoin de sortir, de s'amuser, de faire la fête. Alors le comité vous aidera à retrouver la joie de vivre. Donc on y croit et nous comptons sur vous. En attendant, prenez bien soin de vous.

Le comité des fêtes Festimaz  
Contact : [festimaz@outlook.fr](mailto:festimaz@outlook.fr)

## Bientôt des Coteaux de l'Authion ?

Le Domaine de la Tuffière plantera en ce printemps des vignes à Mazé-Milon. L'occasion pour la commune de s'associer à ce projet dans un partenariat fort autour de la participation des habitants.

Le Domaine de la Tuffière est implanté à Lué-en-Baugeois mais exploite déjà des vignes à Fontaine-Milon. Clarisse et Fabrice Benesteau souhaitent élargir leur exploitation et ont choisi, après de nombreux échanges avec le Maire, d'acquérir des terrains situés au lieu-dit des Moulins de la Roche, et ainsi de reprendre une activité disparue à Mazé.

Christophe Pot tient à ce que cette nouvelle exploitation s'inscrive dans une dynamique d'animation locale et encourage l'implication concrète des habitants et des acteurs associatifs. Le projet se dessine sur plusieurs années avec pour première étape la plantation de 0.36 Ha autour de la fin avril 2021 (les parcelles voisines seront plantées en 2022 et 2023). Les habitants qui le souhaitent pourront s'associer à cet événement le samedi 24 avril (Date susceptible d'être modifiée suite aux annonces présidentielles) de 9h à 11h30 (groupes de 6 personnes, inscription auprès de la Mairie).

Les étapes suivantes se calqueront sur la vie de la vigne, avec la taille à programmer en février-mars 2023, puis un ébourgeonnage à la « fleur de vigne » en mai de la même année. Viendront bien sûr les vendanges avec une cuvée de bulles de Mazé-Milon !

## Chorale Diapason : une reprise tant attendue !



Après cette longue interruption qui nous a obligés à annuler nos traditionnels concerts de Noël et du « Printemps de Diapason », le Conseil d'administration et François Rannou, chef de chœur, ont préparé ce retour avec un répertoire revisité incluant de nouveaux territoires musicaux (chanson contemporaine entre autres).



Contacts :  
D. Bedouet : 07 86 95 14 10  
A. Dehan : 06 75 02 65 89

Si nous reprenons avant l'été, nous organiserons des Portes Ouvertes auxquelles nous serons heureux de vous accueillir pour vous présenter notre chorale, et éventuellement prendre vos inscriptions. Si cela n'est pas possible, rendez-vous le 6 septembre 2021 pour une nouvelle saison dont les deux premières répétitions seront, selon notre tradition, ouvertes au public. N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de ces moments de découverte. Nos pupitres hommes et femmes sont toujours ravis d'accueillir de nouvelles voix. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique ; seule l'envie de chanter, d'apprendre et de partager, est le moteur de cette magnifique activité. Les bienfaits du chant en général et du chant choral en particulier ne sont plus à démontrer : plaisir personnel et partagé, confiance en soi, amélioration du souffle, de la posture, de la mémoire, dynamique de groupe, échanges intergénérationnels, convivialité, partage, rencontres enrichissantes...

Venez chanter avec nous ! Nous vous attendons !

« Pouvoir encore regarder, Pouvoir encore écouter  
Et surtout pouvoir chanter... » (Jean Ferrat)



Vous souhaitez en savoir plus ?  
Venez rencontrer M. et Mme Benesteau le dimanche 11 avril sur la place de l'Église lors du temps fort Mon jardin ma ville !

## BOUGER



### Gym Activ' Mazé Cours en extérieur

Nous avons tous besoin de bouger pour garder le moral, le lien social et la forme. Patricia et Yves, animateurs expérimentés, vous proposent des cours en extérieur de renforcement musculaire, cardio, fitness... Ces cours sont réalisés dans le respect du protocole sanitaire et à un tarif adapté.

N'hésitez pas à nous contacter au  
06.88.14.20.81

## Actions culturelles et crise sanitaire

En raison du contexte, seules les animations en format « atelier » en petit groupe sont maintenues pour le moment. Retrouvez-les en page agenda. Merci de votre compréhension.

## Les ressources numériques du Bibliopôle sont à disposition des abonnés de La Bulle !

Depuis mars 2020, votre abonnement à la médiathèque vous donne droit à un accès gratuit à ce service du Bibliopôle du Maine-et-Loire.

### Quelles sont ces ressources numériques ?

Il s'agit d'un bouquet de contenus, dans de nombreux domaines presse, cinéma, musique, autoformation et théâtre – accessibles – à tout moment sur ordinateur, tablette ou smartphone.

### Comment en bénéficier ?

- Si vous êtes à l'aise sur internet et autonome en la matière, rendez-vous sur [www.mediathequelabulle.maze-milon.fr](http://www.mediathequelabulle.maze-milon.fr) pour trouver le lien qui vous permettra de vous inscrire,
- Si vous avez besoin d'un coup de pouce, pas de problème : La Bulle vous proposera des permanences pour vous accompagner dans votre inscription ! Vous pourrez venir avec votre propre matériel informatique (ordinateur ou tablette) si vous le souhaitez.
- Renseignements à l'accueil de La Bulle, au 02 41 80 61 31 ou à [mediatheque@maze-milon.fr](mailto:mediatheque@maze-milon.fr).

### Et prochainement...

Vous pourrez bientôt avoir accès à un service de prêt de livres en format numérique via PNB (Prêt Numérique en Bibliothèque). L'équipe de La Bulle et le Mag vous informeront dès que cette nouveauté sera disponible, bien entendu !



## 3 questions à

Marie-Claude, bénévole à La Bulle depuis 5 ans, arrête cette activité.

*Qu'est-ce qui vous a poussée à devenir bénévole à la médiathèque ?*

Marie-Claude : C'est une amie, déjà bénévole, qui m'a "entraînée" dans cette belle histoire en 2016.

*Selon vous, quelles sont les qualités essentielles pour être bénévole en bibliothèque ?*

Pour être bénévole, je pense qu'il faut d'abord aimer lire, bien sûr, et être curieux de tout, sociable, aimer partager.



**Marie-Claude Mulin,  
Bénévole**

*Que retirez-vous de cette expérience ?*

Cette expérience m'a beaucoup apporté personnellement, dans mes rapports aux autres et à la lecture. J'en retire une autre façon de lire, et une curiosité plus grande.

Le café littéraire est un moment de grand partage et d'écoute, très enrichissant. Et les séances de rangement ou de couverture de livres, en plus de l'accueil, ont toujours été agréables et en bonne compagnie.

J'ai trouvé à La Bulle une équipe sympa, très professionnelle et soudée. Chacun y a sa place. C'était très agréable à vivre !

# RETOUR EN IMAGES



Les services techniques poursuivent leur programme de « relamping », c'est-à-dire le remplacement de tous les éclairages par des ampoules LED, moins énergivores.



À l'approche du printemps, les services techniques ont fait une grande campagne d'élagage.



Lors de l'atelier BD du 10 février, Simon Bonnefoy de l'Atelier Kawa a initié les jeunes à son art.



Les permanences Maison France Services ont débuté le 19 février. Nadège Bouin (à droite sur la photo), agent France Services, les assurera tous les vendredis matins de 9h à 12h à la mairie. Pour cette première, elle a pris la pose avec Sandrine Bélangé, adjointe aux affaires sociales, et Catherine Guitonneau, accompagnatrice sociale de la mairie.



Le 20 février, l'association 2 Lives a animé la journée jeux vidéos de La Bulle, avec deux tournois au programme.



Un des gros chantiers printaniers des services techniques est la création d'une nouvelle voie publique derrière la Poste, afin de désenclaver une parcelle communale et la rendre ainsi disponible pour un futur projet.

Ce calendrier est établi sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires.

## Vos services publics

### Avril

**jusqu'au 18**

Salon de peinture

**REPORTÉ**

Prestige des Arts Mazé-Montgeoffroy  
La Chapelle – Mazé

**sam. 10 à 15h**

Rencontre BD avec Aurore

La Bulle – Mazé



**dim. 11 de 9h à 13h**

Mon jardin, ma ville

Place de l'Église – Mazé



**sam. 17 à 15h**

Atelier BD avec Sanoe,  
autrice en résidence

La Bulle-Mazé

**sam. 24 à 10h & 15h**

Journée simulateur

Atelier découverte et challenge avec 2 Live  
La Bulle – Mazé

#### Mairie déléguée de Mazé

Tél. 02 41 80 60 19

info@maze-milon.fr

Horaires :

lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h

mardi et samedi de 9h à 12h

jeudi de 14h à 17h

#### Mairie déléguée de Fontaine-Milon

Tél. 02 41 80 60 19

info@maze-milon.fr

Horaires :

mardi de 14h à 17h

jeudi de 9h à 12h

#### La Bulle – Médiathèque de Mazé

Tél. 02 41 80 61 31

mediatheque@maze-milon.fr

www.mediathequelabulle.maze-milon.fr

#### Accueil de loisirs

Tél. 02 41 80 04 97

accueil.loisirs@maze-milon.fr

#### Multi-accueil

Tél. 02 41 80 42 53

multi.accueil@maze-milon.fr

#### Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Tél. 02 41 80 21 29

ram@maze-milon.fr

#### Maison France Services

Permanences le vendredi de 9h à 12h

Rendez-vous fortement conseillé.

Contact : 02 41 45 60 89 et france.services@beaufortenanjou.fr

**Astreinte technique équipements  
publics week-end Mazé : 06 84 70 51 75**

### Mai

**sam. 8**

Commémoration  
(sous réserve des consignes  
sanitaires)

Fontaine-Milon et Mazé



**du 12 au 16**

Exposition Playmobil

**REPORTÉ**

Château de Montgeoffroy – Mazé

**lun. 17 à 20h**

Conseil municipal

Salle des Loisirs - Mazé

**sam. 29 à 20h**

Soirée champêtre – Festimaz

Contact : festimaz@outlook.fr

création graphique : www.lepoder-graphic.com - 02 41 72 08 89

## Numéros utiles

Gestion des déchets - Communauté

de communes Baugeois-Vallée :

02 41 79 77 00

www.baugeoisvallee.fr

Pharmacie de garde : 32 37

Maison médicale Esculape : 02 41 66 17 90

Ambulances Jussieu : 02 41 80 24 24

Infirmiers : 02 41 80 68 42

Dentiste : 02 41 57 21 27

Médecins : 116 117

(soirs et week-ends)

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15